

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

## DIPLÔME UNIVERSITAIRE

### Gérontologie – Métiers de la dépendance et du grand âge

#### Objectifs de la formation

Les nouveaux métiers de la gérontologie vont exploser dans les années à venir et devront apporter à la fois une composante sociale et une composante sanitaire à la prise en charge des personnes âgées que ce soit en institution ou au domicile. Pour ce faire, de nombreux professionnels administratifs, aides à domicile, médico-sociaux ou professionnels de santé (cadres de santé, infirmières, aides-soignantes, ASH ...) devront avoir les connaissances de base nécessaires à une approche spécifique de la personne âgée pour mener à bien ces actions.

Cette formation courte permet l'acquisition de données essentielles concernant la connaissance du vieillissement et de la personne âgée saine ou malade.

#### Descriptif/Objectifs

Le but de la formation est d'acquérir pour ces personnes une connaissance spécifique du milieu gériatrique et gérontologique afin d'éviter des ruptures d'autonomie et de permettre aux personnes âgées en nombre continuellement croissant de préserver leur potentiel restant.

#### Secteurs professionnels visés :

- les personnels médicaux et paramédicaux, administratifs, aidants, personnel secteur médical/social
- les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le Directeur de l'enseignement et autorisés par le Conseil Pédagogique. L'autorisation d'inscription est prononcée par le Directeur de l'enseignement après examen du dossier et entretien préalable.

**Niveau des enseignements suivis :** Licence  
Responsable de la formation :  
Responsable pédagogique : Pr Tchalla

Achille.tchalla@unilim.fr

**Effectif attendu :** 10 étudiants ou plus

**Durée de la formation :** 1 an – Total 72 h en présentiel et en distanciel de Novembre à Juin

**Localisation des enseignements :** Limoges

#### Modalités de contrôle des connaissances

- **Le Mémoire :**  
Le directeur de Mémoire est un des enseignants du D.U. au choix du candidat. Le mémoire est présenté en Mai devant le jury du D.U. noté sur 20.
- **L'épreuve orale :**  
Une seule session annuelle est organisée en Juin avec exposé des projets professionnels et des objectifs gérontologiques du candidat et noté sur 20.
- **L'épreuve écrite :**  
Conditions de délivrance : Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à chacune des épreuves.

## Modalités de contrôle des connaissances

Ce diplôme comporte une partie d'enseignement fondamental et une partie d'enseignement pratique. L'enseignement théorique fondamental comprend 2 modules : 72h en présentiel et en distanciel.

### Module 1 :

- Connaissance fondamentales en gériatrie: épidémiologie du vieillissement, bases physiopathologiques des maladies liées au vieillissement et de leur prise en charge.
- La personne âgée valide, malade et en perte d'autonomie.
- Spécificité de la prise en charge gériatrique
- Filière gériatrique hospitalière et réseaux

### Module 2 :

- Gérontologie sociale : politique du vieillissement en France et en Europe
- Les aides à la dépendance,
- Structures d'hébergement,
- Programmation de soins individualisés par objectif
- Maintien à domicile : enjeux politiques et économiques
- Les familles face au vieillissement
- Valorisation des compétences gériatriques

L'enseignement pratique se déroule sous la forme de stages (40h soit 5 jours consécutifs). Ces stages sont individualisés et se font dans un secteur gériatrique, au CHU de Limoges et/ou dans des structures médico-sociales après convention.

## Candidature et inscription

Titre requis : les titulaires d'un Baccalauréat ou équivalent et les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le Directeur de l'enseignement et autorisés par le Conseil Pédagogique.

L'autorisation d'inscription est prononcée par le Directeur de l'enseignement après examen du dossier ou entretien préalable.

- 1) Vous devez obtenir une autorisation d'inscription en adressant une lettre de motivation avec vos coordonnées et un Curriculum-Vitae à jour au responsable pédagogique (contacts ci-dessous)
- 2) Après l'obtention de votre autorisation d'inscription, vous devez compléter le dossier d'inscription ( disponible en Juillet de chaque année) téléchargeable sur le site internet de la Faculté de Médecine de Limoges : <https://www.medecine.unilim.fr/formations/du-diu-capacites/procedure-dinscription/> ou sur le site : <https://www.unilim.fr/formation/pole-formation-et-vie-etudiante/>

Ce diplôme s'insère dans le cadre de la formation tout au long de la vie (FTLV). Pour en bénéficier, il vous incombe de prendre contact avec le Pôle Formation et Vie Etudiante.

## Frais d'inscription

**Les frais d'inscription**, comprennent les **droits d'inscription** à l'Université et les **droits spécifiques de formation** <https://www.medecine.unilim.fr/formations/du-diu-capacites/procedure-dinscription/>

## Contacts :

<b><u>Responsable pédagogique :</u></b> <b>Pr Achille TCHALLA</b> <a href="mailto:Achille.tchalla@unilim.fr">Achille.tchalla@unilim.fr</a>  Secrétariat : Mme DA FONSECA ou Mme GADAUD Tél : 05 55 05 89 00 ou 86 26	<b><u>POLE FORMATION ET VIE</u></b> <b><u>ETUDIANTE</u></b> Campus des Jacobins 88, rue du Pont St Martial 87000 LIMOGES Mme B. COMPERE Tél : 05 55 14 90 70 <a href="mailto:dfc@unilim.fr">dfc@unilim.fr</a>	<b><u>Scolarité Facultés Médecine</u></b> <b><u>Bureau des DU/DIU</u></b> 2, rue du Docteur Marcland 87025 LIMOGES Cédex Mme M. PASCAUD Tél : 05 55 43 59 82 <a href="mailto:madeleine.pascaud@unilim.fr">madeleine.pascaud@unilim.fr</a>
--	--	---

NB : Fi = Formation Initiale ; FC = Formation Continue prise en charge personnelle ou par un employeur